

Sujet : [INTERNET] Ferme Eolienne de la Lande

De : Didier Charles < >

Date : 23/05/2022 15:30

Pour : pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Nous nous prononçons contre ce projet éolien pour les raisons suivantes:

Notre habitation principale, construite en 1993 se trouve à environ 1.5km du projet, celui-ci, situé plein sud par rapport à notre maison, nous offrirait un désagrément tout d'abord visuel et probablement sonore, sans parler des ces feux clignotants la nuit.

Quel impact sur valorisation de nos maisons ?

Sans compter également l'impact sur les oiseaux.

Comment se fait-il qu'un projet lancé en 2010 en est toujours au même point aujourd'hui ?

-manque de garanties de la société ?

-doutes sur l'énergie éolienne ?

L'on s'aperçoit bien, suite aux dernières élections présidentielles, que les politiques de tous bord s'interrogent ou tout simplement refusent cette migration énergétique vers l'éolien.

Comment peut-on imposer ces machines sur notre territoire, alors que les municipalités de Commer et Martigné sur Mayenne ont votés contre !

En espérant que vous tiendrez compte de mes remarques.

Patricia et Didier Charles

Commer